



BUILDING ROBUST SYSTEMS FOR AFRICA ENERGY

Message de l'AFREC

A nos Etats membres, aux parties prenantes et partenaires du secteur de l'énergie et aux lecteurs,

L'année 2022 a été une année exceptionnelle et pleine de défis. Après avoir surmonté deux années de confinement et la pandémie, nous avons réussi à nous remettre sur pied pour mettre en œuvre le mandat qui nous a été confié par les Etats membres de l'Union africaine, à savoir contribuer à la transformation du secteur de l'énergie en Afrique.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter cette édition, afin de rappeler à toutes nos parties prenantes et à tous nos partenaires les progrès que nous avons réalisés et les perspectives d'avenir de l'Afrique dans le domaine de l'énergie.

Cette édition vous présente des informations clés sur la façon dont nous avons contribué au secteur, nos réalisations annuelles, des articles sur la façon dont l'Afrique peut développer un marché intérieur

du pétrole et du gaz, le soutien que nous avons apporté à nos États membres pour développer et améliorer leur système d'information énergétique national (SIEN) et la réalisation d'une enquête sur la bioénergie au Mozambique, le soutien apporté au Malawi, à l'Ouganda et au Maroc pour optimiser la présentation des rapports sur les CDN, l'évaluation des économies pour la région de l'Afrique de l'Est et les pays associés, et bien plus encore.

Nous espérons que vous apprécierez la lecture de ce bulletin et que vous continuerez à nous soutenir, à apporter votre collaboration et à vous engager à nos côtés au cours de l'année 2023, afin de construire "l'Afrique que nous voulons" et de réaliser les aspirations de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

L'AFREC vous souhaite de passer des vacances reposantes et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Faire entendre la voix de l'Afrique sur le pétrole et le gaz lors de la Semaine africaine du pétrole 2022



En marge de la Semaine africaine du pétrole (AOW) 2022, la Commission africaine de l'énergie (AFREC) a organisé, en collaboration avec le groupe Hyve, un symposium réunissant des ministres et des personnalités dans le cadre de la transition énergétique de l'Afrique et du marché intérieur africain de la production de pétrole et de gaz.

Le Symposium a débuté par un dialogue ministériel le 3 octobre 2022 auquel ont participé plus de 25 ministres des États membres de l'UA pour discuter d'un rapport d'étude préparé par l'AFREC sur "L'Afrique et la transition juste de l'énergie: Considérations sur l'expansion du marché intérieur

africain du pétrole et du gaz". Le rapport analyse les conditions préalables à l'établissement du marché intérieur africain du pétrole et du gaz, en tenant compte de l'avantage des économies d'échelle offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), afin de permettre aux pays disposant d'importantes réserves de pétrole et de gaz de développer des infrastructures transfrontalières pour le commerce et le traitement du pétrole brut et d'améliorer l'accès à l'énergie dans les pays où la demande énergétique est importante.

Le dialogue a été suivi par une séance publique consacrée au développement d'un équilibre dans le mix énergétique et la transition en Afrique ; il a été

clôturé le 4 octobre 2022 par une séance plénière qui a débattu de la croissance durable dans un marché à faible émission de carbone.

Son Excellence Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine, a prononcé un discours liminaire, rappelant que la population croissante de l'Afrique, son taux d'urbanisation rapide, la garantie de systèmes énergétiques solides, l'extension des infrastructures, le renforcement de la résilience - entre autres nombreux défis urgents - nécessitent une augmentation du taux actuel de la production énergétique sur le continent par l'utilisation de toutes les sources énergétiques disponibles.

“L'Agenda 2063 de l'Union africaine, aligné sur l'Accord de Paris, la Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et le Programme de transition énergétique africain de l'AFREC sont quelques-unes des mesures susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de la transition énergétique juste de l'Afrique.

Ainsi, l'accès à une énergie abordable pour les utilisations productives et les ménages en Afrique peut être réalisé principalement en introduisant et en mettant en œuvre des outils politiques complets capables de transformer le secteur énergétique pour amasser une grande part de ressources renouvelables à travers une approche intégrée, qui facilite le processus de transformation et attire les investissements requis”.

Elle a ajouté par ailleurs qu'en tant que partenaire responsable dans la lutte mondiale contre le changement climatique, l'Afrique reste engagée envers les objectifs stipulés dans l'Accord de Paris. Toutefois, ces engagements doivent tenir compte des circonstances particulières du continent, en établissant un équilibre entre les principes de l'Afrique et la situation commune au niveau mondial, tout en différenciant les besoins continentaux, car

les émissions africaines représentent seulement près de 3 % et les ressources restent inexploitées.

S.E. l'Hon. Gwede Mantashe, Ministre des ressources minérales et de l'énergie d'Afrique du Sud, a souligné l'importance du traitement local des ressources minérales en Afrique pour le développement du continent. Il a évoqué la nécessité de développer l'ensemble de la chaîne de valeur du pétrole en Afrique afin que les communautés, les jeunes, les femmes, les populations autochtones puissent en bénéficier durablement. “Nos minéraux doivent être mis en valeur et transformés ici si l'Afrique veut se développer”. Il a en outre déclaré que l'Afrique ne peut pas être importatrice de pétrole et de produits pétroliers alors que le continent regorge d'abondantes réserves de pétrole brut.

D'autres honorables ministres se sont fait l'écho d'un message commun, soulignant que les pays africains doivent veiller à ce que les institutions financières panafricaines apportent un soutien adéquat à l'expansion du marché intérieur du pétrole et du gaz africain.

Au cours du panel de haut niveau sur le gaz naturel dans le débat énergétique africain, modéré par le Directeur exécutif de l'AFREC, M. Rashid Ali Abdallah, les panélistes ont reconnu que le gaz naturel a un rôle à jouer dans la croissance durable de l'Afrique. Avec dix-sept pays produisant désormais du gaz naturel et 40% des découvertes mondiales de gaz naturel ayant eu lieu en Afrique au cours des dix dernières années, le gaz naturel offre un bon remplacement pour combler les lacunes énergétiques du continent.

La semaine du pétrole en Afrique a réuni les États membres de l'UA, les partenaires au développement internationaux, les universitaires et le secteur privé, entre autres, afin de discuter, de partager les idées et les enseignements tirés auprès des autres institutions.

L'AFREC organise un atelier de validation pour aider dix (10) Etats membres de l'Union Africaine à créer et/ou améliorer leur Système d'Information Energétique National (SIEN).

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) a organisé un atelier de validation regroupant des statisticiens nationaux de haut niveau et diverses parties prenantes d'Algérie, du Botswana, du Burkina Faso, du Congo, du Gabon, du Kenya, du Lesotho, de la Namibie, du Nigeria et du Zimbabwe, afin de valider et d'apporter une contribution au

financier de l'AFREC.

Dans son discours d'ouverture, M. Rashid Ali Abdallah, Directeur Exécutif de l'AFREC, a déclaré que le programme d'appui de l'AFREC sur les SIEN permettra d'augmenter la qualité des processus statistiques énergétiques qui sont des indicateurs importants pour la formulation des politiques énergétiques, la conception de bonnes stratégies d'investissement, la fourniture des informations nécessaires à la prise de décision au niveau national et enfin le renforcement des capacités des experts énergétiques des pays africains en matière de méthodologie et d'outils de collecte et de gestion des données énergétiques.



Photo : AFREC

rapport diagnostique et au plan d'action des pays, en vue de la création et/ou de l'amélioration de leur système d'information énergétique national (SIEN).

L'atelier de validation permettra aux États membres sélectionnés d'analyser et de valider le rapport diagnostique et le plan d'action de leur pays. Le rapport et le plan ont été élaborés au cours des huit derniers mois sur la base d'entretiens avec les parties prenantes et d'une analyse continue des données et des documents transmis par les points focaux nationaux, avec le concours technique et

Le programme vise à renforcer les capacités des États membres susmentionnés afin qu'ils puissent créer et renforcer leurs SIEN, améliorer les systèmes de collecte et de validation des statistiques énergétiques, harmoniser et rationaliser les processus de statistiques énergétiques dans les

États membres et à renforcer l'adoption de la méthodologie de l'AFREC sur les statistiques et les questionnaires en matière d'énergie.

Les rapports diagnostiques et les plans d'action validés pour chaque pays serviront comme outils d'exécution majeurs pour guider la mise en œuvre de recommandations concrètes afin de créer ou d'améliorer le Système d'information énergétique national (SIEN) de chaque pays, ce qui contribuera à terme à une meilleure planification énergétique.



AFREC-Malawi (L) & Uganda (R) Participants

Consultation des parties prenantes et renforcement des capacités pour améliorer le centre de soutien des contributions déterminées au niveau national (CDN) au Malawi et en Ouganda

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet du Centre de soutien aux CDN, la Commission africaine de l'énergie (AFREC) et son partenaire Vito ont organisé, avec le concours des ministères de l'énergie du Malawi et de l'Ouganda, une réunion technique de mobilisation des parties prenantes réunissant des responsables gouvernementaux, des agences de statistiques et de services publics en matière d'énergie. Cette réunion s'est tenue au Malawi du 20 au 24 juin 2022, puis en Ouganda du 27 au 30 septembre 2022.

Au cours de ces deux réunions, un atelier de formation a été organisé pour permettre un échange de points de vue et une meilleure compréhension de la situation énergétique des deux pays ainsi que l'identification des défis et des solutions possibles en matière de données, afin de renforcer la collecte et la modélisation des données statistiques nationales à des fins de communication sur les CDN. Les sessions de formation visaient également à renforcer les connaissances en matière de statistiques énergétiques par le biais d'une formation pratique, afin de travailler collectivement à l'amélioration des données énergétiques. La formation a notamment porté sur les domaines clés suivants : les bases des données sur l'énergie, les bilans de matières premières, les boîtes à outils concernant les statistiques sur l'énergie et les

données sur l'énergie pour le Malawi et l'Ouganda en général.

S'exprimant au cours de la formation, M. Thokozani Malunga, directeur adjoint de l'énergie du ministère de l'énergie du Malawi, a souligné que le Malawi est désireux d'apprendre, afin de relever les défis auxquels sont confrontées les statistiques énergétiques du pays. Nous apprécions l'assistance des partenaires qui appuient la mise en œuvre du Centre de soutien aux CDN en vue de l'amélioration des statistiques énergétiques, et nous sommes convaincus que ces efforts peuvent nous aider à comprendre le bilan énergétique du pays, afin que nous puissions effectuer une modélisation efficace des données à des fins de planification», a-t-il souligné.

Pendant son séjour en Ouganda, M. Maarten Pelgrims, de VITO, s'est adressé aux participants en déclarant que "l'objectif global de ce projet est la mise en place d'un Centre de Connaissances Africain pour les Contributions Déterminées Nationales, qui permettra de renforcer les capacités de quatre pays africains pour la bonne préparation de la communication sur le climat et l'amélioration de la prise de décision dans le cadre des engagements tels que fixés dans l'Accord de Paris. Il a ensuite indiqué que le travail implique : l'amélioration

de la collecte et de la communication des statistiques énergétiques, le renforcement des compétences des pays en matière de modélisation énergétique à long terme et l'alignement des efforts de collecte de données énergétiques avec les cadres VRM relatifs à la présentation des rapports des CDN".

"L'Ouganda a réaffirmé son engagement et la disponibilité des participants qui viennent de différents secteurs tels que l'électricité, les produits pétroliers, les énergies renouvelables, le changement climatique, la stratégie et la planification, à travailler pour assurer la réussite de ce projet", a déclaré le Dr Gerald Banaga-Baingi représentant le Secrétaire permanent du Ministère ougandais de l'énergie et du développement minéral.

Les parties prenantes des deux pays ont également souligné l'importance de disposer de statistiques énergétiques de qualité en tant qu'éléments clés transversaux et fondamentaux pour la décision politique et l'élaboration de programmes. Ils ont souligné l'importance de mettre en place des modalités d'institutionnalisation des statistiques énergétiques au niveau national, afin de s'assurer que tous les secteurs clés sont associés à la collecte de données, et que l'accessibilité à toutes les données est facilitée pour les secteurs gouvernementaux, afin d'améliorer la planification, la formulation des politiques, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.

Trente (30) représentants du Malawi et vingt-et-un (21) de l'Ouganda ont participé à la réunion.

Le partenariat entre l'Union africaine et le gouvernement chinois se renforce sous la bannière de la Commission africaine de l'énergie.

Le renforcement des capacités de l'Afrique, en particulier dans le secteur énergétique, représente l'une des principales priorités visant à réaliser les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, Aspiration 1 - Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable: Objectif 2 - Des citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation.

L'objectif met l'accent sur le fait que l'Afrique doit combler son déficit de compétences dans divers secteurs de l'économie, en dotant ses citoyens des connaissances nécessaires pour qu'ils puissent réaliser "l'Afrique que nous voulons".

C'est ainsi que, dans le cadre du partenariat entre l'Union africaine et le gouvernement chinois, la Commission africaine de l'énergie (AFREC)

et l'Institut chinois d'ingénierie des énergies renouvelables (CREEI) ont organisé une formation de renforcement des capacités sur les centrales photovoltaïques (PV) à grande échelle et le développement de projets PV.

La formation qui s'est déroulée en ligne du 25 au 28 octobre 2022 a ciblé des publics tels que les départements gouvernementaux, le secteur privé et les universités du secteur de l'énergie des États membres de l'Union africaine et du monde entier.

L'objectif de la formation était de fournir un renforcement des capacités de gestion et des compétences professionnelles en matière de planification, de conception, de modèle économique, de construction, d'exploitation et de maintenance des centrales photovoltaïques. Plus de 300 participants ont pris part à la formation et



Unsplash- Andreas Gucklhorn

ont pu apprécier l'importance de la formation et les compétences qu'ils ont acquises.

“ Il s'agit d'une formation importante qui découle d'un protocole d'accord entre l'Union africaine et le gouvernement chinois, visant à améliorer les compétences par le renforcement des capacités, en particulier pour les États membres africains. Le renforcement des capacités est destiné aux décideurs, aux planificateurs et aux techniciens”, a déclaré Rashid Abdallah, Directeur exécutif de l'AFREC.

M. Jiang Hao, Directeur du département des affaires internationales de l'Institut chinois d'ingénierie

des énergies renouvelables (CREEI) a également souligné que “les programmes définis dans le cadre du partenariat ouvrent la voie au développement de notre partenariat, au renforcement des efforts et à la consolidation de l'élaboration et de la conception de programmes majeurs”.

Dans le cadre du partenariat entre les deux entités, l'AFREC et le CREEI collaborent dans d'autres domaines tels que : Les politiques pour les énergies renouvelables, les données sur l'énergie - dans le cadre du Système d'information énergétique africain (SIEA) et la transition énergétique, sans compter le programme de renforcement des capacités.

L'AFREC mène une étude sur le développement du marché intérieur du pétrole et du gaz en Afrique



Dans le cadre de la « Transition Juste » qui a été fortement soulignée, et de la garantie d'une accessibilité universelle à des millions d'Africains dans le continent, l'Afrique appelle à l'intégration des ressources, au renforcement de la production et de l'investissement locaux ainsi qu'à l'industrialisation des secteurs permettant de créer des emplois, des connaissances et des compétences sur le continent.

Afin de renforcer cet appel et de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif de l'Union africaine de transformer l'économie du continent, la Commission africaine de l'énergie a mené une étude sur l'exploration et le développement du pétrole brut et du gaz naturel (champs et chaînes de valeur) en Afrique et a produit un rapport intitulé: "L'Afrique et la transition énergétique juste : Considérations pour l'expansion du marché intérieur du pétrole et du gaz en Afrique". L'étude prévoit une feuille de route pour la poursuite du programme d'intégration en

Afrique afin de garantir que celle-ci s'investit dans le développement du marché du pétrole et du gaz en vue de la promotion de la consommation locale, du commerce, de l'investissement, du développement des infrastructures ainsi que de la réduction de la dépendance de l'Afrique à l'égard de l'importation de produits pétroliers et gaziers en dehors du continent.

Le rapport analyse également les conditions préalables à la mise en place du marché intérieur africain du pétrole et du gaz, en tenant compte de l'avantage des économies d'échelle offert par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), afin de permettre aux pays disposant d'importantes réserves de pétrole et de gaz de développer des infrastructures transfrontalières pour la commercialisation du pétrole brut, des produits pétroliers et du gaz naturel dans les pays où la demande d'énergie est importante et

qui encouragent la production, le commerce et la consommation des marchandises au niveau local.

L'étude se base également sur les données publiquement disponibles pour les pays ciblés au titre de l'année 2020 et des années les plus récentes, telles que publiées sur le Système d'information énergétique africain (SIEA) de l'AFREC, et couvre les éléments des données requises pour chaque pays.

L'étude démontre qu'une richesse en ressources pétrolières et gazières fournit les bases économiques du développement durable de nombreux pays africains, tandis que la découverte et le développement de nouveaux champs d'hydrocarbures continuent de fournir un avantage économique grâce au commerce et aux investissements.

La richesse des ressources pétrolières et gazières constitue le fondement économique du développement durable de nombreux pays africains, tandis que la découverte et le développement de nouveaux gisements d'hydrocarbures fournissent un avantage économique grâce au commerce et aux investissements. Cette étude a procédé à une classification de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz afin de s'assurer que les activités axées sur les secteurs en amont, intermédiaire et en aval restent distinctes, avec un transfert clair des risques à chaque étape. L'amont comprend toutes les installations des champs pétroliers et gaziers, jusqu'au point où le pétrole et le gaz sont vendus ou transférés vers un système de transport

Promotion des politiques énergétiques en Afrique par le biais de notes d'orientation sur l'énergie

Afin de mener à bien et de mettre en œuvre le mandat qui lui a été attribué, l'AFREC a contacté toutes ses parties prenantes clés au niveau local, régional et continental, pour leur fournir des orientations stratégiques à travers le lancement de diverses notes d'orientation et d'autres études conçues et réalisées par l'institution. Les notes d'orientation ont été élaborées à partir de l'analyse des données provenant du Système d'information énergétique africain (SIEA).

Ces données ont été recueillies auprès des États membres par le biais du point focal de l'AFREC et sont disponibles sur le site Web de celle-ci.

Les notes d'orientation lancées sont les suivantes:

- Utilisation de l'énergie par les entreprises en Afrique
- La biomasse alimentera-t-elle toujours l'Afrique ?
- Le raffinage et la fabrication de produits pétroliers dans le paysage énergétique africain
- Le charbon dans le paysage énergétique africain

Les notes d'orientation susmentionnées sont venues s'ajouter à la note d'orientation déjà publiée sur le pétrole et le gaz naturel. Cet effort a permis de donner un aperçu sur les perspectives énergétiques du secteur africain de l'énergie afin d'établir une collaboration entre les gouvernements africains et les institutions publiques, en tant qu'acteurs clés pour la réalisation de «l'Afrique que nous voulons», par la mise en œuvre de l'Agenda 2063, ses aspirations en matière d'énergie et l'Agenda 2030 des Nations Unies.

L'AFREC continue à employer ses compétences techniques afin d'améliorer les capacités et les connaissances en matière de statistiques énergétiques grâce au programme de formation des formateurs.



L'AFREC a intensifié ses initiatives de renforcement des capacités en continuant à élargir le pool africain de formateurs en statistiques énergétiques, à travers le programme de formation des formateurs (FdF) qui s'est déroulé en Côte d'Ivoire du 09 au 13 mai 2022.

Avec le soutien du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE), une FdF a été organisée pour renforcer les compétences des formateurs ayant bénéficié de la formation pour débutants en Côte d'Ivoire, en décembre 2021.

Cette formation de perfectionnement visait également à améliorer les connaissances et la qualité en matière de collecte et de traitement des données énergétiques au niveau national et régional. La formation d'une semaine a permis la qualification de dix-huit (18) experts en énergie de divers États membres en tant que formateurs d'autres personnes, tout en les mettant au même niveau que le précédent groupe de formateurs qui ont été qualifiés entre 2019 et 2021 pour un niveau avancé.

S'exprimant au nom du Directeur Exécutif de l'AFREC, M. Abdoulaye Oueddo, Fonctionnaire Principal du Système d'Information Énergétique (SIE) à l'AFREC, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que la formation répond à une demande exprimée par les États membres pour s'assurer que les statistiques constituent la base de toute formulation de politique, de suivi et d'évaluation visant le développement du secteur énergétique en Afrique.

"Le programme de renforcement des capacités permet aux Points Focaux Nationaux (PFN) des États membres de l'UA de renforcer le système d'information national en coordonnant la collecte et la validation des données énergétiques au niveau national", a-t-il souligné.

La formation permettra également aux formateurs d'acquérir les compétences en matière d'encadrement et de mentorat nécessaires pour accompagner d'autres statisticiens de l'énergie au niveau national et régional.



Atelier de validation du rapport d'enquête sur l'énergie de la biomasse au Mozambique

La bioénergie reste l'une des ressources énergétiques populaires utilisées en Afrique. Au Mozambique, comme dans de nombreux pays subsahariens, la biomasse, sous forme de charbon de bois, de bois de chauffage et de résidus agricoles, joue un rôle majeur en tant que source d'énergie primaire pour les ménages et les petites entreprises, utilisée principalement pour la cuisson et le chauffage. Malgré l'importance de la biomasse, il existe un manque d'informations récentes et complètes concernant ce sous-secteur.

La Commission africaine de l'énergie (AFREC), en collaboration avec le ministère mozambicain des Minéraux et de l'Énergie (MIREME), a organisé le 24 août 2022 un atelier de validation avec les principales parties prenantes, les responsables du MIREME, les partenaires à la coopération et le secteur privé concernés par le secteur de la biomasse, afin de valider le rapport de l'enquête sur la bioénergie et d'y apporter des contributions. L'enquête a été entamée en avril 2022, avec l'appui technique de l'AFREC.

L'enquête vise à évaluer la consommation de la bioénergie par les ménages et les petites entreprises, à mettre à jour la ligne de base des données sur l'énergie de la biomasse et à fournir des informations détaillées sur la consommation de la biomasse dans la région sud du Mozambique. L'enquête englobe les zones urbaines et périurbaines de trois régions clés du Mozambique, à savoir la ville de Maputo, la province de Maputo et la province d'Inhambane. Ces provinces ont été sélectionnées en fonction de leur concentration d'utilisateurs de charbon de bois, qui contribue fortement à la déforestation.

S'adressant à la réunion, l'ingénieur Marcelina Mataveia, directrice nationale adjointe de l'énergie renouvelable au MIRENE, a déclaré que l'enquête est une étape importante pour la programmation durable, car la biomasse reste la principale cause de la déforestation qui favorise la pollution dans

les foyers et nuit à la santé des utilisateurs. "Pour améliorer l'accès universel et fournir de l'électricité à notre population, nous devons

produire des données qui peuvent améliorer notre planification, nos statistiques sur la bioénergie et renforcer notre recherche et développement".

"Une connaissance approfondie du sous-secteur de la bioénergie est vitale, d'autant plus que la consommation de biomasse à grande échelle a un impact significatif sur la préservation des ressources forestières qui sont vitales pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, cette enquête sur la bioénergie renforcera la coopération entre l'AFREC et le Mozambique dans le domaine de l'énergie, notamment dans le développement et l'utilisation d'une énergie durable et respectueuse de l'environnement", a déclaré Rashid Ali Abdallah, Directeur exécutif de l'AFREC.

"L'évaluation de l'état des données sur la bioénergie dans les ménages et les petites entreprises, la mise à jour de la ligne de base de données de l'énergie de la biomasse, la fourniture d'informations détaillées sur la consommation de la biomasse dans la région sud du Mozambique est primordiale. Dès lors, cette enquête sur la bioénergie au Mozambique constitue la pierre angulaire des efforts déployés par l'AFREC pour améliorer la production de rapports, le suivi et l'adéquation de la ressource biomasse en Afrique".

Les conclusions de l'enquête constitueront un apport important à la stratégie énergétique de la biomasse et à la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer l'accès à la cuisson propre dans les zones urbaines et rurales. Les conclusions contribueront à améliorer le système d'information énergétique au Mozambique et le système d'information énergétique africain (SIEA) mis en place par l'AFREC. Enfin, elles contribueront à une meilleure planification énergétique et à une gestion optimisée des ressources bioénergétiques.

Le financement de la transition énergétique en Afrique lors de la COP27



Le Forum de haut niveau sur le financement de la transition énergétique en Afrique, organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a débattu des problèmes énergétiques critiques auxquels l'Afrique est confrontée et des moyens de mobiliser des financements adéquats pour accélérer l'accès à l'énergie et renforcer la sécurité énergétique sur le continent, ainsi que de l'expansion de mécanismes innovants pour accroître les flux de financement climatique vers l'Afrique dans le contexte de la «transition énergétique».

La Commissaire de l'Union africaine pour l'infrastructure et l'énergie S.E. Dr Amani Abou-Zeid a déclaré que l'Afrique attend des résultats concrets de la COP27, notamment en ce qui concerne la

traduction en actions des engagements et des accords conclus lors des précédents sommets sur le changement climatique. La Commissaire a fait part des ambitions de l'Afrique visant à relever rapidement les défis liés à l'accès à l'énergie en explorant des ressources énergétiques diversifiées, tout en soulignant la nécessité de débloquent des financements adéquats pour accélérer le processus.

Alors que l'objectif à long terme de l'Afrique est d'opérer une transition vers des systèmes énergétiques propres et durables, le niveau actuel d'accès à l'énergie sur le continent nécessite l'utilisation de sources énergétiques renouvelables et non renouvelables pour atteindre ses objectifs de développement.

S.E. Dr Amani Abou-Zeid a réaffirmé qu'il est crucial d'obtenir des engagements financiers et des investissements significatifs en faveur des programmes africains d'énergies renouvelables et à faible émission de carbone, afin d'améliorer l'accès à l'énergie et de soutenir les dimensions sociales et équitables des approches de la transition juste. « Un déficit de financement considérable subsiste par rapport aux 120 milliards de dollars E-U nécessaires par an, notamment pour le développement de nouvelles infrastructures énergétiques. Les engagements pris par la communauté mondiale doivent être respectés sans aucune condition ni aucun retard supplémentaire. »

“La situation de l'Afrique doit être bien comprise, et ses progrès doivent être soutenus en mettant l'accent sur le fait que l'Afrique est la région du monde qui émet le moins de gaz à effet de serre et que ses émissions n'augmenteront que de 3,4 % d'ici 2050 si l'Afrique utilise toutes ses ressources disponibles”, a déclaré le Directeur exécutif Birol-AIE.

Les besoins de financement climatique pour l'adaptation en Afrique se situent entre 259 et 407 milliards de dollars E-U pour les années 2020 à 2030, les besoins d'adaptation du secteur énergétique oscillant entre 4,5 et 7 milliards de dollars. Les progrès actuels dans la mise en œuvre de l'adaptation ne sont pas suffisants pour permettre aux pays africains de garder une longueur d'avance sur les risques prévus en matière de changement climatique et pour combler le déficit d'adaptation, car les dépenses d'adaptation représentent déjà environ 10 % du PIB des pays africains.

La Commissaire Abou-Zeid a également rappelé que la Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition juste identifie le financement comme un pilier essentiel pour atteindre les objectifs

de l'Afrique en matière de développement de son secteur énergétique selon une approche à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique. «Malgré ses énormes besoins et opportunités en matière d'énergie, l'Afrique n'accède qu'à 3% du financement climatique, ce qui se traduit par un déficit de financement annuel de 90 milliards de dollars E-U pour atteindre ses objectifs en matière d'accès et de transition énergétiques. Ce statu quo doit changer, et toutes les parties prenantes doivent démontrer leur volonté de procéder aux ajustements politiques requis qui débloquent le flux de financement nécessaire à l'accès à l'énergie et à la transition énergétique en Afrique.»

Cet événement a été marqué par la présence et l'échange de vues enrichissant de ministres, de directeurs généraux et de représentants de haut niveau des États membres de l'Union africaine et des pays membres de l'AIE, notamment les ministres de l'Énergie de l'Égypte, du Kenya et de l'Ouganda.

«Alors que l'Afrique s'est déjà engagée à développer ses ressources en énergies renouvelables, le continent doit bénéficier d'un espace adéquat pour exploiter ses ressources naturelles largement inexploitées sans pour autant compromettre les objectifs climatiques continentaux et mondiaux», a déclaré S.E. Tarek El-Molla, ministre du pétrole et des ressources minérales de la République arabe d'Égypte.

Les ministres du Kenya et de l'Ouganda ont partagé les expériences de leurs pays en matière d'augmentation de l'offre d'électricité générée par des sources renouvelables, notamment des projets hydroélectriques, géothermiques, solaires et éoliens, destinés à diversifier leur mix énergétique.

A propos de l'AFREC

- Agence spécialisée dans le domaine de l'énergie de l'Union africaine, créée par décision et relevant du Département des infrastructures et de l'énergie.

Mandat

- Mettre en œuvre les programmes énergétiques africains en assurant la coordination, l'harmonisation, la protection, la conservation, le développement et la promotion de l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques en Afrique. Pour ce faire, il convient d'établir une cartographie de tous les besoins en matière de développement énergétique, d'encourager la recherche, de fournir un renforcement des techniques et des capacités, de mobiliser les ressources et d'établir les mécanismes nécessaires à l'exploitation et à l'utilisation des ressources énergétiques.

Champ d'application opérationnel

- Bioénergie
- Efficacité énergétique
- Transition énergétique
- Système d'information énergétique africain (SIEA)
- Pétrole et gaz
- Programme de renforcement des capacités en matière d'énergie

Principaux projets et réalisations en 2022

Finalisation d'une étude sur la création du marché intérieur du pétrole et du gaz naturel en Afrique.

Soutien à quatre États membres en vue de l'établissement de centres de contributions déterminées au niveau national (CDN), à savoir le Malawi, l'Ouganda, le Mozambique et le Maroc.

Mise au point et poursuite de la maintenance du Système d'information énergétique africain (SIEA).

Soutien à 10 États membres de l'UA pour développer et/ou améliorer leur système d'information énergétique national (SIEN) : Algérie, Botswana,

Burkina Faso, Congo, Gabon, Kenya, Lesotho, Namibie, Nigeria, Zimbabwe.

Formation de quarante (40) experts pour devenir des formateurs en statistiques énergétiques et plus de 200 experts formés en ligne sur les statistiques énergétiques.

Production du Rapport sur le bilan énergétique de 2022 de l'AFREC, la publication est disponible sur le site web de l'AFREC.

Élaboration du Cadre stratégique pour la gestion des données sur la bioénergie en Afrique assorti d'un plan d'action quinquennal visant à soutenir les EM dans l'amélioration des rapports sur la bioénergie.

Réalisation d'une enquête sur la bioénergie au Mozambique.

L'AFREC a conçu un programme exhaustif de renforcement des capacités pour aider les EM à combler le déficit de compétences dans le domaine du secteur de l'énergie, ce qui a conduit à la 1ère formation de renforcement des capacités sur les centrales photovoltaïques (PV) à grande échelle et «PV+Model» avec l'Institut chinois des énergies renouvelables dans le cadre du partenariat énergétique UA-Chine.

Faisant suite à l'évaluation réussie de l'efficacité des économies d'énergie dans la région de l'Afrique australe menée en 2021 avec l'UNEP-U4E, l'évaluation de la région de l'Afrique de l'Est a été achevée. Le projet propose une synthèse des avantages que l'on pourrait tirer de l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que de l'éclairage, des appareils de refroidissement et des équipements respectueux du climat.

Production de 8 notes d'information sur les perspectives énergétiques de l'Afrique portant sur (a) l'utilisation de l'énergie par les entreprises en Afrique, (b) la biomasse alimentera-t-elle toujours l'Afrique ? (c) Le raffinage et la fabrication de produits pétroliers dans le paysage énergétique africain, (d) La production d'électricité à partir de combustibles fossiles en Afrique, (e) Le charbon dans le paysage énergétique africain, (f) L'utilisation de l'énergie par les ménages en Afrique et (g) La production d'électricité en Afrique et lancement de quatre d'entre eux publiquement à l'intention des États membres et des parties prenantes.

A row of four wind turbines stands in a desert landscape under a clear blue sky. The turbines are white with three blades each, and their shadows are cast on the ground. The background shows rolling hills and a clear horizon.

Our mailing Address

African Energy Commission of the African Union

02 Rue Chenoua, BP 791, 16035 Algiers, Algeria

Scribe et rédacteur en chef : Ndahafa Nakwafila

Inquiry: Nakwafilan@africa-union.org

E: Afrec@africa-union.org